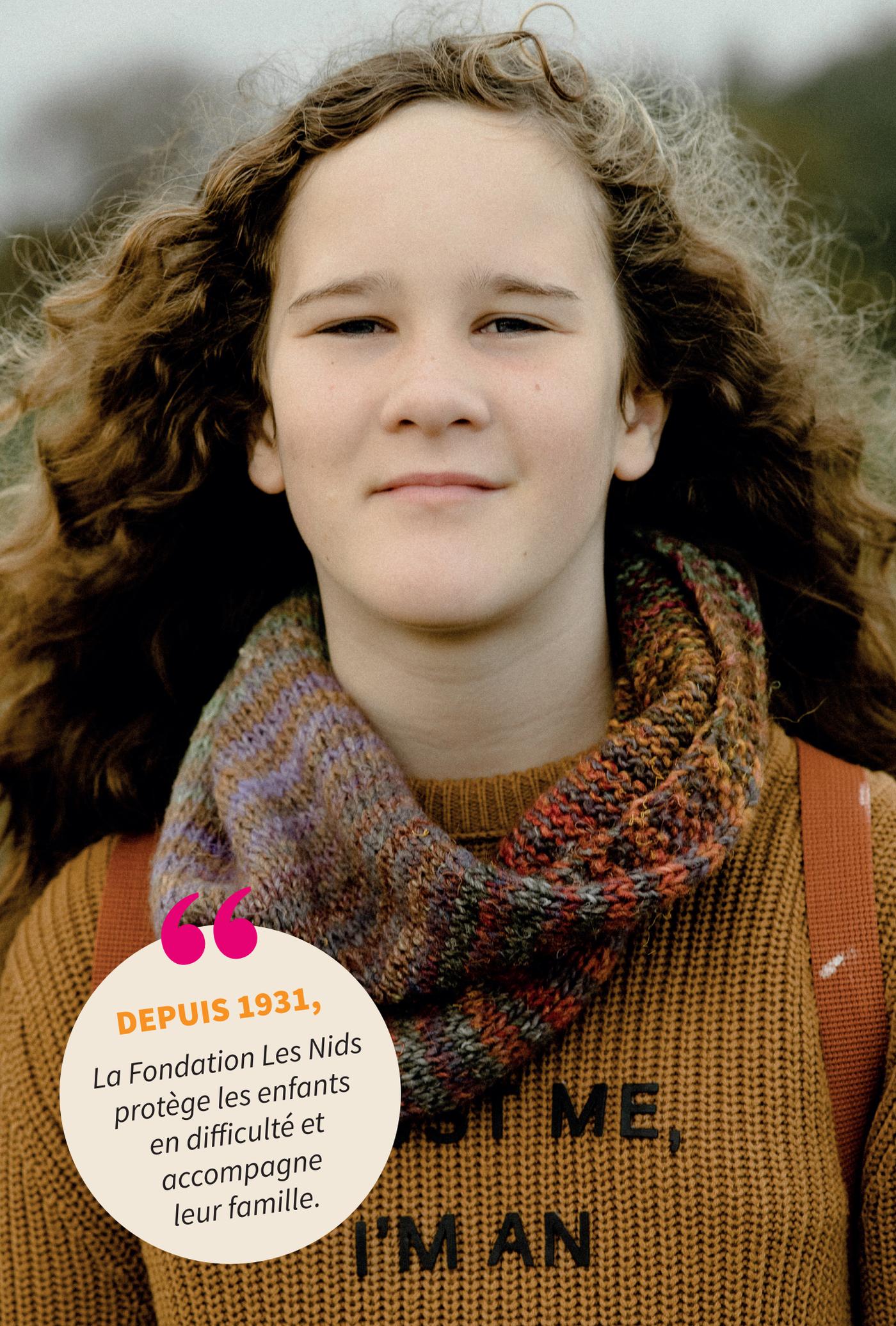




2021
2025

PROJET FONDATION

Nos engagements pour la jeunesse en Normandie



DEPUIS 1931,

La Fondation Les Nids
protège les enfants
en difficulté et
accompagne
leur famille.

...ST ME,
I'M AN

SOMMAIRE

LA FONDATION LES NIDS

- La Charte des Nids.....p2
- 90 ans d'expérience.....p4
- Les valeurs fondatrices.....p5
- Un nouveau projet sur la base de valeurs réaffirmées.....p5
- La gouvernance.....p7
- Les Nids en bref.....p8
- Nos activités par mission.....p8

NOS ENGAGEMENTS

- **Promouvoir et agir pour les droits de l'enfant**.....p9
- **Prendre soin**.....p15
- **Faire avec les parents et la famille, l'environnement des jeunes accompagnés**.....p21
- **Accompagner l'engagement de tous autour de valeurs fortes**.....p27
- **Innover pour adapter les réponses au service des familles**.....p33
- **La Fondation milite pour**.....p39



JEAN-LUC VIAUX,

Président de la Fondation Les Nids

Le projet de Fondation (2021-2025) est un acte important dans notre longue histoire.

Régulièrement ré-écrit il permet de faire le point, proposer, adapter nos objectifs en fonction de la réalité et des contextes sociaux d'aujourd'hui. C'est aussi le moyen de faire un bilan des objectifs fixés dans le précédent projet et d'en tirer collectivement leçon.

Ce projet de Fondation est le résultat d'un travail et d'une évaluation collective, d'un partage d'expériences et de propositions émanant de groupes de travail où étaient présents administrateurs, encadrement et représentants de l'ensemble des métiers présents auprès des enfants pour lesquels la Fondation a une mission. Il est donc porté par l'engagement de ceux qui sont les acteurs du quotidien et qui sont au plus près des enfants.

Nos engagements en 2016 portaient tant sur l'inconditionnalité des droits de l'enfant, le respect de son environnement familial et social, ainsi que sur son insertion future dans la vie professionnelle. Dans le moment très particulier que nous vivons, depuis 2020, avec la pandémie qui frappe le monde et entraîne des épisodes de confinement/isolément, il n'est pas inutile de rappeler la valeur de ces engagements : un enfant a besoin de liens sécurisés, avec les siens d'abord, mais aussi avec la communauté des enfants, et la communauté sociale. Il a besoin que les adultes l'aident à se développer, à faire des projets, à les réaliser.

Depuis l'origine, Les Nids œuvrent pour la protection de l'enfance, de toutes les enfances et de tous les enfants. Protéger les enfants c'est protéger leurs droits, leur santé et leur bien-être : prendre soin d'eux. C'est réparer autant que faire se peut, les liens essentiels pour eux, avec des parents, et plus largement une famille, qui n'a pas su ou pas pu prendre soin d'eux.

Protéger un enfant c'est un travail d'équipe, professionnel, exigeant sans cesse de se former, de mutualiser des compétences, d'avoir des réseaux de partenaires et de bénévoles, de travailler avec tous les acteurs de la cité, et les collectivités. Nos équipes sont très engagées et la fidélité des salarié(e)s des Nids doit être reconnue. Dans cette période de crise sanitaire, tous savent se mobiliser sur la première ligne : les enfants d'abord.

Notre Fondation poursuit son œuvre pour porter une éducation sans violence et parer aux risques de discrimination et d'exclusion. Innover participe à cette ambition, dans un monde de plus en plus dur, pour apporter des solutions nouvelles. Cette période où nous accompagnons les enfants, sous une modalité ou une autre, fait partie de leur parcours de vie. Dans ce laps de temps, court pour certains, long pour d'autres, chacun s'engage, pour procurer à l'enfant, confiance en soi et découverte de nouveaux points d'appui.

**« Donner le temps de grandir... »,
c'est protéger et projeter les conditions d'un épanouissement futur.**

LA CHARTE DES NIDS

Depuis sa création, en **1931**, fidèle à l'esprit **d'humanisme et d'innovation** qui a toujours animé sa fondatrice, Madeleine LECOEUR, la Fondation Les Nids développe une **mission d'utilité publique en faveur des enfants et des familles**.

Elle a la volonté de promouvoir un service global de **PRÉVENTION**, d'**ÉDUCATION**, de **SOIN**, de **MÉDIATION** et d'**INSERTION**, en direction des enfants, des adolescents, des adultes et des familles. La Fondation Les Nids affirme que chacun a droit au **respect de sa personne** et que les services qui lui sont apportés ne constituent qu'une étape dans son parcours.

Texte validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 11 mai 2021





“

**MADELEINE
LECOEUR,
FONDATRICE
DES NIDS**

1931-1945

L'association Les Nids, **Reconnue d'Utilité Publique**, est fondée à Rouen en 1931 par **Madeleine Lecœur, révoltée dès son plus jeune âge par l'enfance déshéritée**. Soutenue dans son oeuvre par quelques personnes entièrement dévouées à la cause associative, elle **accueille des frères et sœurs sans attache familiale dans un environnement fait de proximité affective, d'amour et de sécurité**.

L'action de l'association se développe après-guerre au cœur du Pays de Caux avec la création de « *foyers familiaux* ». Elle reçoit dès 1946 le **soutien du ministère de la population**, en quête de réponses face au nombre considérable d'orphelins de guerre et sera pour la première fois habilitée à recevoir un prix de journée.

1946-1970

Au cours des années 1960 et 1970, l'association connaît un développement avec l'essor des foyers familiaux et se structure progressivement en association professionnelle, allant de pair avec l'organisation de l'offre sociale et médico-sociale sur le territoire national.

Tout au long de cette période Madeleine Lecœur fut épaulée par quelques personnes entièrement dévouées à la cause des enfants. Parmi celles-ci, nous tenons à citer **Elisabeth Lefournier, Juliette Lemire, Colette de Logivière et Marie-Louise Lorot**.



1971-1999

Une approche nouvelle de la protection de l'enfance, selon laquelle la séparation familiale ne suffit pas à résoudre les difficultés de l'enfant et peut de surcroît être nuisible à son bon développement, va marquer les années 1980.

On passe alors d'un modèle « *substitutif* » à un modèle « *supplétif* ». Ce mouvement de reconnaissance effective de **la place des parents** se traduit notamment par l'ouverture au champ de l'accompagnement éducatif à domicile et par la création d'activités connexes visant à accompagner le lien parents-enfants.

2000-2021

Forte de son expérience dans le domaine de l'enfance, l'association Les Nids fait le choix, à l'aube des années 2000, de mettre sa connaissance et sa philosophie du champ éducatif au service de nouvelles missions ayant trait au **secteur médico-social** et à la justice des mineurs.

En 2017, l'association Madeleine Lecœur est créée pour assurer la continuité de la vie associative des Nids, en amont de la transformation de l'association Les Nids, Reconnue d'Utilité Publique le 15 mars 2019 pour mieux relever les défis d'aujourd'hui. La Fondation intègre, dans ses valeurs, la fidélité à l'esprit d'innovation de sa fondatrice et entend continuer à être précurseur dans ses actions et prendre en compte les mutations de la société de demain.



LES VALEURS FONDATRICES

La Fondation Les Nids, par son éthique et son projet, défend depuis 90 ans une série de **valeurs inscrites dans l'histoire associative** :

HUMANISME

Garantir la volonté commune de mettre l'homme et les valeurs humaines au-dessus des autres valeurs.

ENGAGEMENT

Croire en ce que l'on fait et défendre ses convictions pour garantir la promotion de la personne.

RESPECT

Accueillir et considérer l'autre en tant que personne dans ses différences et sa singularité.

SOLIDARITÉ

Promouvoir l'entraide par la reconnaissance de chacun dans une communauté de valeurs et d'intérêts partagés.

CRÉATIVITÉ

Favoriser la capacité d'imagination et d'innovation en acceptant la part de risque et d'incertitude inhérente à toute expérimentation.

UN NOUVEAU PROJET SUR LA BASE DE VALEURS RÉAFFIRMÉES

Nos valeurs sont inscrites dans une longue histoire associative mais le socle incontournable de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**, les enjeux et débats sociaux du 21ème siècle, l'incessante ré-écriture des lois sur l'enfance obligent à renouveler leur formulation, les objectifs concrets et le cadre éthique des pratiques professionnelles.

L'enfant dès sa naissance est une personne : **son autonomie et le développement de ses potentialités est le but de toute éducation ; sa sécurité affective et physique est son bien le plus précieux à préserver en toute circonstance.** Les liens familiaux ne sont pas des chaînes, ils favorisent et non entravent le développement.



Nos valeurs s'appuient sur le **respect des droits de chacun**, tels que prévus par la loi, **en favorisant l'expression des besoins fondamentaux, des capacités et des différences**. L'humanisme se traduit par la volonté d'humanisation de chaque personne pour que s'incarne, dans le quotidien, une reconnaissance réciproque, des besoins, et la réponse à ceux-ci, sans aucune discrimination.

L'être humain est un être social : **nul ne peut vivre bien en étant isolé, privé de la solidarité des autres, privé de repères familiaux, privé de sa propre histoire**. Nous portons dans nos valeurs la préoccupation constante de donner ou redonner aux enfants qui nous sont confiés le sens de leur vie, la connaissance de leur parcours, les liens nécessaires à en faire des citoyens inclus dans la cité, responsables et solidaires.

Notre fondatrice nous a légué le mot d'ordre **« ensemble et comme les autres »** qui vaut pour les enfants mais qui vaut aussi pour nous, professionnels et bénévoles. Nous ne pouvons réussir à porter nos projets, à accomplir notre mission de protection de l'enfance et des enfants, qu'en mettant **ensemble nos compétences, notre créativité, notre aptitude à échanger, médiatiser, partager nos expériences**.

Nous ne pouvons réussir sans porter dans la cité, auprès de nos partenaires et amis, et auprès des autorités en charge de l'enfance, ce socle de valeurs et cette revendication que tous les enfants, et chacun d'eux, a le droit d'être **« comme les autres »**.



PARCE QU'IL
FAUT TOUT
UN VILLAGE

...

La politique de la Fondation

La gouvernance détermine la **structuration politique et stratégique** de la Fondation pour conserver et mettre en place la capacité délibérative et décisionnelle de ses dirigeants. Elle doit permettre de **construire les décisions, de se mobiliser dans l'espace public, de participer aux instances locales ou nationales délimitant les politiques publiques et de s'inscrire dans la vie politique locale.**

Dans le cadre de la transformation de notre association en **Fondation Reconnue d'Utilité Publique**, la gouvernance des Nids a évolué. Les statuts de la Fondation prévoient qu'elle soit administrée par un Conseil d'Administration de quinze membres, composé de quatre collèges : **le collège des fondateurs, le collège des personnalités qualifiées, le collège des amis de la Fondation et le collège des partenaires de la Fondation.** Aussi, un commissaire du gouvernement assiste aux séances du Conseil d'Administration avec une voix consultative.

Chaque comité est chargé **d'accompagner la Fondation dans les actions qu'elle mène.** Il est toujours composé d'au moins trois membres du Conseil d'Administration et parfois de personnes ressources extérieures. Pour chaque comité, un président a été nommé, chargé de garantir les thématiques abordées et de porter les informations et les orientations fixées lors des comités auprès du Conseil d'Administration.

Parallèlement, le Conseil d'Administration a élu, parmi ses membres, un Bureau composé **d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier,** pour une durée de trois ans, se réunissant au moins quatre fois par an pour prendre des décisions courantes et appliquer celles prises en Conseil d'Administration. La Fondation s'organise aujourd'hui à partir de **cinq comités.**



BUREAU

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

**Collège des fondateurs
Collège des personnalités qualifiées
Collège des amis de la Fondation
Collège des partenaires de la Fondation**

**DIRECTION
GÉNÉRALE**

**ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES**

- Comité de réflexion sur l'éthique des pratiques
- Comité territorial
- Comité des finances
- Comité recherche et prospective
- Comité communication et mécénat
- Comité du patrimoine

Le pilotage des activités

Les orientations politiques sont mises en œuvre, par délégation, par la Direction Générale des Nids. A partir du siège social, elle organise les domaines liés au **développement, à la qualité, à la communication, à la gestion financière et au développement des ressources humaines.** Outre sa fonction ressource et contrôle des établissements et services, la Direction Générale travaille en lien étroit avec l'ensemble des Directions dans la poursuite de sa politique.

LES NIDS EN BREF...

Le rôle des Nids consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle suit, **protection, soutien, éducation et compréhension** pour leur donner toutes les chances de se construire un avenir.



6 500

Enfants et jeunes
accompagnés



900

Salariés



52

Services



23

Villes
d'implantation



100

Bénévoles



120

Adhérents

LE LIEN AVEC LES AMIS ET SOUTIENS

En 2017, l'association Madeleine Lecoœur est créée pour faire demeurer la « **vie associative** » des Nids, afin de promouvoir, avec la Fondation, la vie des enfants dans toutes ses dimensions : **affective, sociale, éducative et citoyenne**. Elle souhaite pérenniser et enrichir les soutiens des Nids. Son ambition est d'animer des rencontres régulières pour fédérer les bénévoles, les adhérents et les anciens jeunes ayant été accueillis aux Nids.

NOS ACTIVITÉS PAR MISSION

SUPLÉANCE FAMILIALE

369 places en Maison d'Enfants à Caractère Social
142 places en accueil familial
96 places de maintien à domicile
32 places en accueil de jour
3 places en lieu de vie
3 lieux Accueils Accompagnés Parents Enfants

DISPOSITIF MÉDICO-SOCIAL

73 places en Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
35 suivis en Service d'Éducation Spéciale de Soins à Domicile
5 accueils en Centre d'Accueil Familial Spécialisé

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

3 Espaces rencontre
Médiation Familiale
2 Espaces audition de l'enfant
Espace parents
Espace de mobilisation scolaire
Audition des mineurs victimes
Activités socio-judiciaires

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

10 places en Centre Éducatif Fermé pour jeunes filles
12 places en Centre Éducatif Fermé pour jeunes garçons

PRÉVENTION MÉDIATION

2 196 mesures éducatives à domicile
53 mesures éducatives petite enfance à domicile
115 mesures Intervention Educative à Domicile Renforcée
386 Mesures Judiciaires d'Investigation Educative

INSERTION

Accompagnement social lié aux problématiques de logement
Hébergement temporaire



**PROMOUVOIR
ET AGIR POUR
LES DROITS
DE L'ENFANT**

PROMOUVOIR ET AGIR POUR LES DROITS DE L'ENFANT

La Fondation Les Nids est historiquement attachée au principe selon lequel le premier lieu d'éducation d'un enfant est sa famille. **Tout doit être entrepris pour que celle-ci conserve et/ou retrouve les conditions d'un exercice parental aussi étendu que possible.** Si cette position dit quelque chose d'essentiel sur la place des interventions socio-éducatives dans le parcours de vie des familles, elle doit, pour rester pertinente, être reliée avec une ligne directrice fondamentale :

la prévalence des droits de l'enfant, point de départ de toute action engagée auprès de lui comme auprès de son entourage familial et de son environnement de vie.

Ainsi, l'enfant doit être perçu dans sa subjectivité, comme une personne détentrice de potentialités, de libre arbitre et d'une histoire personnelle dans laquelle des figures d'attachement ou des figures tutélaires ont jalonné, jalonnent et jalonneront son existence. Le temps institutionnel, même réduit, est au **service de l'enfant dans ses droits les plus élémentaires**. Il devient alors primordial de différencier les niveaux d'intervention. La vocation première de la Fondation Les Nids est bien de faire coexister droits des parents, droits des enfants et intérêt supérieur de ces derniers.

LES OBJECTIFS



-  PROMOUVOIR LES « DROITS DE L'ENFANT » ET EN FAIRE L'EXPÉRIENCE DANS LA VIE QUOTIDIENNE
-  CONSTRUIRE DES REPÈRES DURABLES POUR CHAQUE JEUNE ACCOMPAGNÉ
-  FAVORISER LA PRISE DE PAROLE ET L'EXPRESSION DES DROITS
-  GARANTIR À CHAQUE ENFANT DES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE FAVORISANT LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ET LA COHÉRENCE DU PARCOURS
-  DÉVELOPPER DES OUTILS GARANTISSANT LA MÉMOIRE DE PARCOURS
-  DONNER AUX JEUNES LA GARANTIE DE POUVOIR COMPTER DURABLEMENT SUR NOUS



NOS RÉPONSES

Madeleine Lecoœur, notre Fondatrice, a, dès la création de son œuvre, posé comme objectif de permettre aux enfants de vivre

« ENSEMBLE ET COMME LES AUTRES ».

Alors qu'aujourd'hui, nos dispositifs explicitent leurs missions au titre de : « *l'accès à la citoyenneté, l'inclusion, l'insertion ...* », Mlle Lecoœur avait déjà identifié dans les années 30, trois enjeux :

- Trouver des réponses aux **besoins rencontrés par l'Enfance et la Jeunesse** ;
- Ne pas créer de nouvelle « *fracture* » dans le parcours de vie des enfants qu'elle accueillait en leur **garantissant une vie quotidienne** directement ancrée « *dans la cité* » ;
- Garantir, autant que possible, de **ne pas être séparés de leurs liens familiaux**.

Depuis **90 ans**, nos équipes portent ces trois intentions :

Être force de proposition dans **l'accompagnement des enfants et de leur famille** ;

Favoriser l'accueil des **fratries** ;

Organiser une vie quotidienne, la plus « *familiale* » possible et ouverte sur la cité.

L'évolution de nos missions vers l'accompagnement éducatif à domicile (Milieu ouvert), l'insertion, l'éducation spécialisée (DITEP), la délinquance (Centres Educatifs Fermés) s'inscrit dans cette volonté de développer les modes d'intervention. **Tout projet au bénéfice d'un enfant doit s'équilibrer entre ses besoins fondamentaux, ses ressources personnelles, son inclusion dans la société, et son intimité familiale.**

Nos maisons d'enfants, comme nos familles d'accueil et nos DITEP*, organisent leur accompagnement en **préservant et/ou organisant son inclusion dans la vie sociale et la cité**. Chaque jeune est accueilli sur un lieu de vie dédié à la vie quotidienne, mais va comme tout un chacun : *à l'école d'à côté, chez le médecin de ville, en activité sportive et culturelle avec ses copains d'école, faire un stage chez un commerçant du centre-ville...*

L'accompagnement des jeunes au domicile de leurs parents poursuit cette ambition, en favorisant l'accès des familles et des enfants aux services de droit commun et en luttant contre l'isolement **afin de favoriser le développement et l'expression de leurs compétences parentales et éducatives**. Nos Centres Educatifs Fermés, même dans un cadre contraint, n'échappent pas à ce défi pour les jeunes, de les aider à trouver leur place, sur la base de l'accès à leurs droits et du respect de leurs obligations.



AIDER CHAQUE JEUNE
À S'APPROPRIER SON
HISTOIRE PRÉSENTE
ET À PROJETER
SON AVENIR



DÉVELOPPER L'OUTIL
« ALBUM DE VIE » POUR
PERMETTRE AUX
JEUNES DE GARDER DES
SOUVENIRS DE LEUR
ENFANCE

MAINTENIR LE LIEN
AVEC LES ANCIENS
JEUNES ACCUEILLIS AUX
NIDS ET DÉVELOPPER
DES ÉCHANGES AVEC
LES STRUCTURES



LA RÉALISATION DE
LIVRETS D'ACCUEIL
SPÉCIFIQUES ET
ADAPTÉS POUR LES
ENFANTS





DÉVELOPPER DES
ACTIONS POUR
LES JEUNES ET LES
FAMILLES AUTOUR DES
DROITS DE L'ENFANT

GARANTIR LES
ESPACES D'EXPRESSION
DES PERSONNES
ACCOMPAGNÉES,
NOTAMMENT LES
CONSEILS DE LA VIE
SOCIALE (CVS)

NOS BESOINS

Les champs d'intervention sociaux, médico-sociaux et sanitaires, malgré leur engagement pour soutenir la construction de réponses adaptées aux besoins des jeunes... ont chacun resserré leur cœur d'intervention.

A ce titre, de nombreux jeunes ne trouvent plus réponse à leurs problématiques associées et certains n'arrivent plus à accéder à leurs droits de se voir promulguer les soins dont ils ont besoin, un accompagnement adapté à leur majorité, un accès à la poursuite de leurs apprentissages pour une meilleure intégration à la société d'aujourd'hui.

Les enfants sont notre avenir : protéger les plus vulnérables, ceux qui ont été victimes de mauvais traitements, de délaissement ou de la précarité sociale de leur famille est une priorité. Rétablir le droit d'avoir une réponse à ses besoins fondamentaux est toujours une urgence pour chaque enfant : **la Fondation s'engage pour que des réponses articulées s'organisent avec les partenaires sanitaires et médico-sociaux et remercie les contributions professionnelles individuelles, bénévoles comme mécènes.**

La protection de l'enfance demeure le champ d'activité prioritaire auprès de l'enfant dans ses besoins premiers.





**PRENDRE
SOIN**

PRENDRE SOIN

Notre mission de suivre et accueillir des enfants repose sur le fait que leurs conditions d'éducation, leur parcours, leur environnement familial et social n'ont pas été propices à leur développement, voire a été une entrave engendrant mal-être et souffrance.

L'enfant maltraité, l'enfant porteur d'un handicap, comme l'enfant délinquant, réclame protection et bienveillance pour se reconstruire, s'ouvrir au monde et s'épanouir.

L'Organisation Mondiale de la Santé, inscrit dans sa Constitution, que la santé n'est pas seulement l'absence de maladie, mais qu'elle renvoie à un état de bien-être, à la fois physique, mental et social.

Nos équipes : **éducatives, médicales, psychologiques, pédagogiques, administratives et techniques...** participent à cette ambition, en conciliant souci de **prendre soin** de l'enfant et technicité propre à leur corps de métier.

De la même manière, pour chacun, veiller sur l'enfant, c'est souhaiter pouvoir répondre à ses **besoins fondamentaux**, notamment celui d'être soutenu affectivement et d'être écouté. Il s'agit également de s'attacher à **accompagner la famille** dans la prise en compte des besoins de l'enfant.

La Fondation s'engage pour **l'enfance et la famille**, dans le souci et le respect de chacun. Elle permet de graduer les réponses à leur formuler, à partir d'un Projet Personnalisé. Selon le mandat qui lui est confié (Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Agence Régionale de Santé) et le Projet Personnalisé pour l'enfant, elle construira une réponse évolutive, au cas par cas, avec toujours comme préoccupation première la protection de l'enfant.

LES OBJECTIFS



-  **VEILLER À LA PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHIQUE DE CHAQUE ENFANT**
-  **ACCOMPAGNER LE BIEN-ÊTRE**
-  **DÉVELOPPER L'ESTIME DE SOI**
-  **ÊTRE À L'ÉCOUTE DE LA PAROLE ET DES ÉMOTIONS DE L'ENFANT**
-  **FAIRE AVEC LA FAMILLE ET PRENDRE EN COMPTE SES BESOINS**



NOS RÉPONSES

L'expression de souffrances manifestes, les troubles, les handicaps acquis, nécessitent des projets de soins spécifiques tant par la mise à disposition d'espaces et de temps sécurisants, que par l'accompagnement de l'enfant dans des lieux de soins et des thérapies adaptées.

Chaque jeune doit pouvoir bénéficier de **réponses individuelles et renouvelées au fil de ses besoins**. Nos équipes l'aident à prévenir les périodes de tensions dévastatrices et à retrouver une sécurité intérieure, propice à sa vie avec les autres. Chaque professionnel, en fonction de sa formation initiale et de ses compétences, va prendre une part spécifique dans le prendre soin, en partageant des savoirs-être et des savoirs-faire avec les enfants accueillis. Ceux qui interviennent tous les jours (maîtresses de maison, agents d'entretien, secrétaires...) vont devenir en quelque sorte " *le fil rouge dans la vie quotidienne* ".

Redonner à l'enfant la possibilité d'un **développement sans souffrance et prendre soin de sa santé**, inclut de sensibiliser la famille à la compréhension des troubles de son enfant, à ses **besoins de soins psychiques ou somatiques pour l'aider à les accompagner**.

Notre travail consiste à **accompagner enfants et parents pour reprendre confiance ensemble et savoir mobiliser les ressources de leur environnement pour mieux appréhender la vie commune présente et future**. Cet accompagnement dans la compréhension et l'appréhension des troubles, formulé par nos équipes, concerne également tous les lieux d'accueil de l'enfant (école, club sportif...).

Certains établissements (DITEP) se positionnent même, aujourd'hui, comme « *Dispositif Ressource* » pour former et accompagner les services de droit commun, dans l'accueil de jeunes présentant des handicaps.



**ENSEMBLE,
DONNONS
DU SENS
À L'AVENIR**



RETRACER LE
PARCOURS DE SANTÉ
DE L'ENFANT ET
POUR SUIVRE SA MISE
EN ŒUVRE



L'ACCUEIL EST
L'AFFAIRE DE TOUS
LES PROFESSIONNELS
ENGAGÉS



COLLECTER SON AVIS
SUR LES ÉTAPES DE SA
VIE, SON RESSENTI ET
GARANTIR SA PRISE EN
COMPTE



APPRENDRE À L'ENFANT
À PRENDRE SOIN DE LUI
ET ÊTRE BIEN DANS SON
CORPS



SOUTENIR LA FAMILLE
POUR TROUVER DES
POINTS D'APPUI ET SE
RESSOURCER

NOS BESOINS

Seuls nos dispositifs relevant de la **Protection Judiciaire de la Jeunesse** et de l'**Agence Régionale de Santé** disposent de personnels médicaux. Face à la désertification médicale sur certains de nos territoires de santé, l'enjeu devient majeur pour nos structures dans l'accès au soin des jeunes accueillis. Notre Fondation rencontre des difficultés nouvelles et préjudiciables pour la qualité de prise en charge qu'elle poursuit :

Avoir un médecin référent devient difficile et demeure impératif pour garantir un suivi continu du parcours de santé des jeunes d'une structure ;

Pouvoir s'appuyer sur des pédiatres en libéral, ne fait plus partie de nos possibles ;

Pourvoir nos postes en personnel de santé dans nos centres éducatifs fermés, comme dans nos DITEP devient difficile : orthophonistes, psychomotriciens, psychiatres... manquent à l'appel.

Les services de santé, la médecine scolaire et de pédo-psychiatrie rencontrent eux-mêmes des difficultés et sont saturés, alors même que nos enfants et jeunes présentent des troubles qui nuisent à leur bon développement et à leurs liens sociaux.

Cet enjeu est majeur dans les années à venir pour notre Fondation. Elle militera auprès des acteurs institutionnels et du réseau des partenaires pour que des réponses soient apportées aux besoins en personnels de santé pour les enfants.





“

**" FAIRE AVEC "
LES PARENTS
ET LA FAMILLE**

FAIRE AVEC LES PARENTS ET LA FAMILLE, L'ENVIRONNEMENT DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

La Fondation a toujours tenu compte des **évolutions sociétales et des publics qu'elle a accompagnés**. Elle a pu ainsi passer d'une logique substitutive écartant complètement les parents à une logique de suppléance familiale qui guide le partage des tâches et des responsabilités entre parents et professionnels.

Le « **travail avec les parents** », la « **coéducation** » occupent maintenant une place centrale dans l'activité globale des Nids et s'incarnent dans les pratiques : accompagnement à domicile, travail sur le lien, préparation et accompagnement du retour au domicile familial, acceptation du handicap, développement de savoir-faire et savoir-être adaptés...

L'autorité parentale doit, selon la loi, s'exercer sans violence de quelque nature qu'elle soit. Au-delà de protéger inconditionnellement les enfants, notre mission suppose des ajustements de postures professionnelles permettant de concilier intérêts des enfants et droits des parents. Cela ouvre alors la voie des possibles et invite à la créativité.

Le travail éducatif avec la famille devra s'ajuster à chaque situation d'enfant, le professionnel saura conjuguer ses pratiques entre « **Faire pour** », « **Faire avec** » et « **Faire ensemble** ». Ces trois pédagogies d'accompagnement ne sont pas hiérarchisées. L'objectif est de pouvoir identifier et partager avec l'enfant et son parent chaque moment pédagogique, comme des allers et venues utiles, et de donner le temps nécessaire à chaque action dans le respect du mandat qui nous est confié.

Comme la Fondation souscrit au proverbe africain « **pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village** », que notre intervention est à priori temporaire et que nos « **anciens** » ont pu nous éclairer sur les rencontres qui ont comptées pour eux, nous devons permettre de la continuité avec leur environnement familial et amical d'origine, et **contribuer à la construction de nouveaux liens susceptibles de pouvoir compter dans leur parcours**.

LES OBJECTIFS



- ACCUEILLIR LES FRATRIES ET VEILLER À LA PRÉSERVATION DU LIEN
- DÉVELOPPER DES LIEUX ET EXPÉRIENCES D'UNE COÉDUCATION ACTIVE
- TENIR COMPTE DES RELATIONS ANTERIEURES ET PERMETTRE LEUR CONTINUITÉ
- SOUTENIR LA FAMILLE DANS SES PROBLÉMATIQUES SOCIALES ET SES CAPACITÉS ÉDUCATIVES
- DÉVELOPPER DU PARRAINAGE DE PROXIMITÉ



NOS RÉPONSES

Tout enfant accompagné par la Fondation doit pouvoir être assuré, quelles que soient la forme et la durée des actions développées à son endroit, de bénéficier de réels égards afin de **ne pas générer des ruptures de parcours et réparer au mieux les ruptures passées.**

Une attention particulière est portée dans le projet du jeune et le projet familial pour rechercher **le sens de chaque décision partant du droit de l'enfant à conserver une somme de repères socio-affectifs structurants.** Il s'agit notamment de penser chaque enfant comme un individu affilié à un groupe, familial et amical, constituant potentiellement ses premiers points d'appui.

Nous promovons une posture professionnelle tenant compte de la nécessité de respecter la personne du parent, dans sa capacité à participer au projet pour l'enfant et dans les difficultés sociales et parentales qu'il connaît. Redonner aux parents des capacités d'agir implique une bonne connaissance des réseaux de partenaires pour construire avec eux un parcours d'aide adaptée.

Donner le temps de grandir, c'est aussi rendre acceptable les séparations, même temporaires, dans le respect de la dynamique familiale. C'est aider l'enfant à grandir avec soi, mais aussi avec les autres. C'est accompagner les familles dans leurs difficultés de telle sorte que le temps soit un allié et que chacun puisse l'investir à sa mesure.

Enfin, la Fondation porte l'impérieuse nécessité de **ne pas enfermer l'enfant dans un seul groupe d'appartenance**, dans la dualité famille/groupe de vie, ni même dans un seul système de valeurs, fût-il adapté. L'enjeu est d'apporter à l'enfant une ouverture d'esprit, le confronter à des expériences socialisatrices multiples, lui permettre de vivre autre chose à certains moments de sa vie pour qu'il apprenne à mieux vivre et à accepter le quotidien.

Aussi, la Fondation Les Nids soutient l'engagement affectif et citoyen des personnes bénévoles qui souhaitent prendre une place, régulièrement, dans la vie des enfants : une place côte à côte, pour aider aux devoirs, pratiquer une activité sportive ou apprendre la musique... et partager du temps ensemble. La construction de liens intergénérationnels a l'intérêt d'offrir à l'enfant une référence à distance du lien de parenté direct et de susciter l'inscription de l'enfant dans le temps long, celui de la transmission. Enfin, elle reconnaît et remercie l'engagement personnel des professionnels, qui à l'issue d'une prise en charge, poursuivent leur rôle d'appui, auprès de jeunes qui l'ont souhaité et pour lesquels ils se sentent en mesure de porter cette responsabilité... **parce que chaque rencontre compte.**



VIVRE ENSEMBLE TOUT
EN FAVORISANT LES
RENCONTRES ET LE
PARTAGE DE CHAQUE
JEUNE



DÉVELOPPER DE
NOUVELLES MODALITÉS
D'ACCOMPAGNEMENTS
INDIVIDUELS ET
COLLECTIFS



DONNER ACCÈS À DES
ESPACES DE PAROLE
ET DE SOUTIEN À LA
FONCTION PARENTALE



CRÉER DES OCCASIONS
DE VIE COMMUNE,
DE DÉVELOPPEMENT
DU LIEN ET DE
CONSTRUCTION DE
SOUVENIRS COMMUNS



METTRE EN LIEN,
CONTRIBUER À LA
RECHERCHE DE
SOLUTION, ÉCLAIRER,
SOUTENIR

TROUVER DES
RESSOURCES
BÉNÉVOLES POUR
L'ENFANT, LA FAMILLE,
DURABLES AU-DELÀ DE
L'ACCOMPAGNEMENT

NOS BESOINS

La Fondation a souhaité faire demeurer sa « *vie associative* » en adossant à sa gouvernance une association chargée de maintenir le lien avec les « *amis-soutiens* » de la Fondation : **adhérents, bénévoles, donateurs, « anciens accueillis »**. L'Association Madeleine Lecoœur, créée en 2017, propose des journées de sensibilisation et des temps conviviaux pour favoriser les rencontres entre ses membres. Ces derniers reçoivent les différentes parutions de la Fondation Les Nids, renforçant leur engagement auprès des jeunes et des familles accompagnés.

Elle organise des journées information-formation pour accompagner les actifs auprès de nos jeunes (bénévolat scolaire, bénévolat de compétences...). Sans ces contributions volontaires, la Fondation ne pourrait répondre pleinement à l'ambition qu'elle poursuit.

Nous œuvrons ainsi annuellement, **ensemble, pour agrandir le cercle des contributions et trouver de nouveaux points d'appuis pour nos jeunes**. Le parrainage de proximité, comme le parrainage professionnel, demeurent toujours des enjeux majeurs pour aider les enfants, les jeunes et les familles... à sortir des dispositifs dans les meilleures conditions.





“

**ACCOMPAGNER
L'ENGAGEMENT
DE TOUS AUTOUR
DE VALEURS
FORTES**

ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT DE TOUS AUTOUR DE VALEURS FORTES

Les premiers acteurs de la Fondation, sont les quelques 900 salariés qui la constituent. Née du bénévolat, elle représente aujourd'hui un espace professionnel organisé autour de 6 grandes fonctions/métiers : **Vie des établissements, Administratif, Pédagogique, Médical-Para-médical, Socio-Educatif, Encadrement.**

L'équipe est le socle de référence de chaque professionnel. Elle s'organise dans chacune des structures, dans un format pluridisciplinaire et **développe l'interdisciplinarité pour enrichir son accompagnement** et l'articuler avec les autres espaces d'accompagnement des jeunes et de leurs familles. Elle est accompagnée par une équipe de direction, en proximité.

Se conjugue à cet espace professionnel, qui vise l'articulation des pratiques : la « **référence éducative** ». Notre Fondation développe plusieurs modes de « **référence** » dans l'esprit de garantir la mise en action de chacun des membres d'une équipe, au service du projet personnalisé de chaque jeune.

L'action éducative se veut ainsi globale, la responsabilisation des acteurs de la Fondation ayant toujours été au cœur de l'animation des équipes. Elle dépasse la fonction socio-éducative grâce aux contributions et à la prise en compte de chaque corps de métier.

Permettre l'expression, être considéré dans ses idées et ses avis, pouvoir avoir accès à de nouvelles expériences, être accompagné, être formé, rassuré, soutenu... Pouvoir évoluer, bénéficier d'une mobilité... S'essayer à de nouveaux projets, de nouvelles pratiques pour enrichir et faire évoluer son parcours professionnel... Pouvoir être force de proposition, être créatif... C'est ce que nous souhaitons garantir à chacun et ce qui a toujours permis à notre Fondation d'évoluer.

Polyvalence, technicité, altérité et assise.

Les métiers tournés vers l'enfance et la jeunesse sont aussi enrichissants qu'éprouvants. Nos organisations s'appuient sur des temps de régulation, d'analyse des pratiques pour aider chacun à réfléchir sur sa pratique et ses conséquences, pour l'enfant comme pour soi-même.

Être professionnel dans un métier éminemment affectif n'est pas sans impact émotionnel.

LES OBJECTIFS



- ♥ AGIR EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DE NOS PROFESSIONNELS
- ♥ PRÉSERVER LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE DE NOS PROFESSIONNELS POUR FAIRE FACE À UN MÉTIER AUSSI VALORISANT QUE SOLLICITANT
- ♥ ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
- ♥ FAVORISER LE PARTAGE DES BONNES PRATIQUES ET LES RETOURS D'EXPÉRIENCE
- ♥ ACCOMPAGNER LE RECRUTEMENT ET L'INTÉGRATION DES FUTURS PROFESSIONNELS

NOS RÉPONSES

S'engager quotidiennement pour un projet partagé, c'est s'employer à développer chaque jour tous les gages de mise en œuvre des **valeurs défendues par la Fondation**. C'est également se reconnaître dans les pratiques développées, les partager.

Dans cet esprit, communiquer sur les projets des équipes et des dispositifs, sur la vie de la Fondation, c'est continuer à affiner son identité. C'est permettre à chacun de **voir vivre, de voir se concrétiser ce à quoi chaque individualité et collectif s'emploie dans l'intérêt de nos missions**.

Le travail d'équipe représente pour notre Fondation, la garantie ultime pour chaque professionnel, dans la prise de risque inhérente à chaque acte éducatif posé, d'être relié et de ne pas porter seul la responsabilité d'un accompagnement. L'intervention éducative de chaque métier de la Fondation se doit d'être le prolongement d'une réflexion enrichie « d'équipe ». **« Parce que l'accueil est l'affaire de tous »,** chacun y contribue.

Dans cet **esprit collaboratif**, la Fondation poursuit l'objectif de mieux partager les pratiques développées. Le capital formation acquis est important, il doit pouvoir enrichir les espaces professionnels entre eux. Les pratiques professionnelles, riches et variées, doivent pouvoir servir de base de réflexion pour d'autres.

Les coopérations intra dispositif et inter dispositifs se **développent et les partenariats demeurent précieux pour accompagner les prises en charge**.

La contribution des bénévoles se poursuit, en complémentarité des pratiques professionnelles, pour **apporter à l'enfant un temps particulier** : sorties régulières, soutien scolaire ...

Pour demeurer des espaces ouverts, propices aux échanges, à la réflexion, nos structures professionnelles accueillent annuellement une centaine de stagiaires de tous horizons.



APPORTER DE LA LISIBILITÉ SUR LA VIE DE LA FONDATION GRÂCE À UNE NEWSLETTER À DESTINATION DES SALARIÉS



POURSUIVRE UN TRAVAIL D'ÉQUIPE POUR GARANTIR LA CONTINUITÉ ET UNE COHÉRENCE GLOBALE

REPÉRER LES RESSOURCES POUR MIEUX MUTUALISER LES OUTILS ET COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS



ACCOMPAGNER LES PARCOURS INDIVIDUELS DES PROFESSIONNELS AU SEIN DE LA FONDATION





DÉVELOPPER DES
PLANS D' ACTIONS
DÉDIÉS À PRÉVENIR
LES RISQUES
PROFESSIONNELS

NOS BESOINS

La Fondation travaille pour le **repérage et le développement des compétences** : miser sur la formation par l'apprentissage et la professionnalisation... la formation continue individuelle et collective... la mutualisation des savoirs et des pratiques... l'ouverture à des contributions volontaires (mécénat de compétences). Voici les choix pour lesquels nous œuvrons.

Dans cet optique, nous avons besoin de **liens plus structurés avec les organismes de formation**. L'enjeu posé par l'apparition d'une pénurie de professionnels qualifiés, et la réforme de la formation professionnelle doivent pouvoir se poser ensemble.

L'évolution des publics, accueillis depuis une dizaine d'années, continuera à **réclamer des conventionnements solides avec des espaces professionnels complémentaires à nos équipes**. Les deux enjeux d'un accès facilité au soin, comme de trouver des points d'appui possibles sur le champ de l'insertion socio-professionnelle, sont majeurs.

Il s'agit ainsi de toujours **trouver les conditions les plus favorables à l'accompagnement des jeunes** et de leur permettre de se projeter dans un avenir ; et, pour les professionnels, de bénéficier d'un environnement propice au **respect de leurs valeurs et de leur engagement auprès des enfants et des familles**.





**INNOVER POUR
ADAPTER LES
RÉPONSES AU
SERVICE DES
FAMILLES**

INNOVER POUR ADAPTER LES RÉPONSES AU SERVICE DES FAMILLES

Loin d'être isolée dans un entre-soi, l'action de la Fondation est une mobilisation de tous les instants et de tous les partenariats pertinents visant à agir pour apporter des **solutions concrètes aux problématiques sociales qui fragilisent les familles**. Comprendre la société, analyser les besoins et les faire valoir... Apporter des réponses nouvelles, concertées, dans les domaines qui sont ceux des Nids... Être force de proposition, est pour la Fondation la garantie de demeurer un acteur social légitime, et légitimé par les missions que les acteurs publics lui confient.

Dans les lieux où la Fondation agit, pour l'accomplissement de ses missions, le contexte local et national ne peut jamais être ignoré. Il nous faut sans cesse tenir compte de l'environnement pour **construire des réponses adaptées aux espaces dans lesquels se manifestent des lacunes ou de nouveaux besoins**. Agir en proximité permet de s'intégrer dans une dynamique co-constructive au local.

S'entourer, se coordonner, se compléter... C'est la manière dont notre Fondation a toujours usé pour construire ses modes de prises en charge. Encore plus qu'hier, au regard de la complexité des réalités sociales et familiales, et de l'administration des problématiques, la recherche de coopération est aujourd'hui un acquis et une pratique. Centrée sur l'enfance et la jeunesse, la Fondation a su s'appuyer sur son expérience pour diversifier ses activités et compléter les réponses nécessaires aux publics qu'elle accompagne.

Et le sujet est vaste et la tâche gigantesque. A une époque où l'incertitude se développe, dans toutes les dimensions de nos sociétés, les différentes autorités tentent de rétablir « l'égalité des chances », « Zéro sans solutions » ... C'est dire la prégnance du risque d'exclusion pour nos jeunes, fragilisés par leur parcours, la violence ou la précarité dans leur milieu familial.

LES OBJECTIFS



- ♥ DÉVELOPPER DE NOUVELLES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT
- ♥ ELARGIR SES RÉSEAUX LOCAUX ET SOUTENIR L'EXISTANT
- ♥ FACILITER LA MISE EN PLACE DE RECHERCHES/ACTIONS
- ♥ RÉPONDRE AUX APPELS À PROJETS EN LIEN AVEC NOTRE CŒUR DE MÉTIER, OU SUSCEPTIBLES D'Y CONTRIBUER

**DONNER
LE TEMPS
DE GRANDIR**



NOS RÉPONSES

C'est cette volonté qui a toujours guidé la Fondation dans ses choix : « **ensemble et comme les autres** », dans un esprit de justice, en favorisant l'accès de l'enfant à ses droits, afin de pouvoir bénéficier des meilleures conditions pour son avenir et son bien-être.

Aujourd'hui, dans cette volonté, la Fondation travaille avec et pour les familles et l'environnement affectif de l'enfant, en tenant compte des avancées de la recherche et des dispositifs innovants, notamment sur la réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant.

Nous avons besoin de faire évoluer nos savoirs et nos pratiques pour continuer de nous adapter aux nouveaux besoins et aux nouvelles problématiques. En ce sens, nous accueillons et soutenons avec intérêt les propositions des chercheurs et les travaux menés par nos stagiaires au cours de leurs études. Nous participons également aux espaces de travail organisés par nos partenaires.

Enfin, nous organisons des espaces et des événements annuels favorisant la réflexion collective des acteurs du champ sanitaire, social et médico-social de nos territoires d'intervention.

MIEUX CONNAÎTRE LES
CONTEXTES SOCIAUX ET
LEUR ÉVOLUTION POUR
AMÉLIORER LES PRISES
EN CHARGE ET FAIRE
VALOIR LES BESOINS

FAIRE DES
TERRITOIRES DES LIEUX
D'INNOVATION SOCIALE
POUR TRANSMETTRE
NOS VALEURS

POURSUIVRE LE
DÉVELOPPEMENT
D'OUTILS
COMPLÉMENTAIRES À
NOS MISSIONS

**Le service de Médiation
Familiale Harpe**

Des professionnels à votre écoute pour apaiser
les conflits familiaux et rétablir le dialogue avec vos proches





CONSTRUIRE DES
OUTILS ET APPUIS
POUR MIEUX GARANTIR
LES CONDITIONS
DE SORTIE DE NOS
DISPOSITIFS

NOS BESOINS

La Fondation affirme qu'il n'y a jamais d'acte éducatif sans prise de risque. Elle souhaite donc être entendue sur la nécessité de pouvoir disposer de lieux spécifiques et adaptés pour accueillir des jeunes présentant des troubles sévères, appelés parfois « *cas complexes* » (rapport IGAS 2021).

Ces jeunes, que les institutions, par défaut de moyens et d'outils adaptés, n'arrivent pas à prendre en charge et qui troublent la vie des autres enfants accueillis. Ces jeunes qui relèvent de plusieurs autorités et n'entrent dans aucune des modalités de prise en charge définies par ces autorités. Ces jeunes qui ne trouvent pas leur place dans les dispositifs de soin parce que l'hôpital n'est pas un projet de vie.

Sur qui vont-ils pouvoir compter pour prendre soin d'eux ?

La Fondation, qui a déjà travaillé cette question et proposé des solutions, recherche l'accord d'une autorité pour mettre en œuvre une réponse assumée.

Elle souhaite également toujours trouver des solutions pour améliorer le parcours scolaire des adolescents, leur permettre la poursuite d'études à la mesure de leurs capacités, y compris après leur majorité. L'inclusion de ces enfants dans la vie sociale et professionnelle nécessite de nouvelles stratégies et des aides multiples, tant des collectivités en charge de l'enfance, que du mécénat.



LA FONDATION MILITE POUR...

... une **responsabilité collective organisée quotidiennement autour des besoins de l'enfant**. La Fondation porte ainsi, auprès des Collectivités, des Départements, de l'Etat... toutes les actions qu'elle estime nécessaires au **respect de ses droits**.

Nous sommes une communauté de femmes, d'hommes et d'enfants, salariés, accueillis, accompagnés, bénévoles, citoyens, quels que soit notre âge et notre place.

Promouvoir le réel et non les seules bonnes intentions, suppose de défendre des principes, mais surtout des moyens, à la hauteur des ambitions que la Fondation défend.

Persuadée que les institutions ne peuvent à elles seules répondre, la Fondation s'est engagée depuis plusieurs années dans la diversification de ses ressources, et la mobilisation de nouveaux engagements humains. Les bénévoles, parrains, mécènes, partenaires... accompagnent notre organisation professionnelle pour, encore mieux, répondre à nos missions.

La force de ce projet repose sur l'engagement de chacun pour défendre le principe que chaque enfant a droit à une réponse à ses besoins.

Inconditionnellement : une place pour chaque enfant, chaque enfant à sa place.

Engagée par son projet, la Fondation Les Nids, Reconnue d'Utilité Publique, estime devoir se positionner comme une Fondation citoyenne qui fait changer le monde social dans lequel elle œuvre.

Rejoignez-nous, parce que chaque contribution, quelle que soit sa forme, est capitale.

LA FONDATION MILITE POUR

Une éducation sans violence,

Un accueil pour chacun, à la hauteur de ses besoins,

Une inclusion des enfants en situation de handicap, personnalisée et progressive,

Un soutien des jeunes adultes à leur sortie des dispositifs,

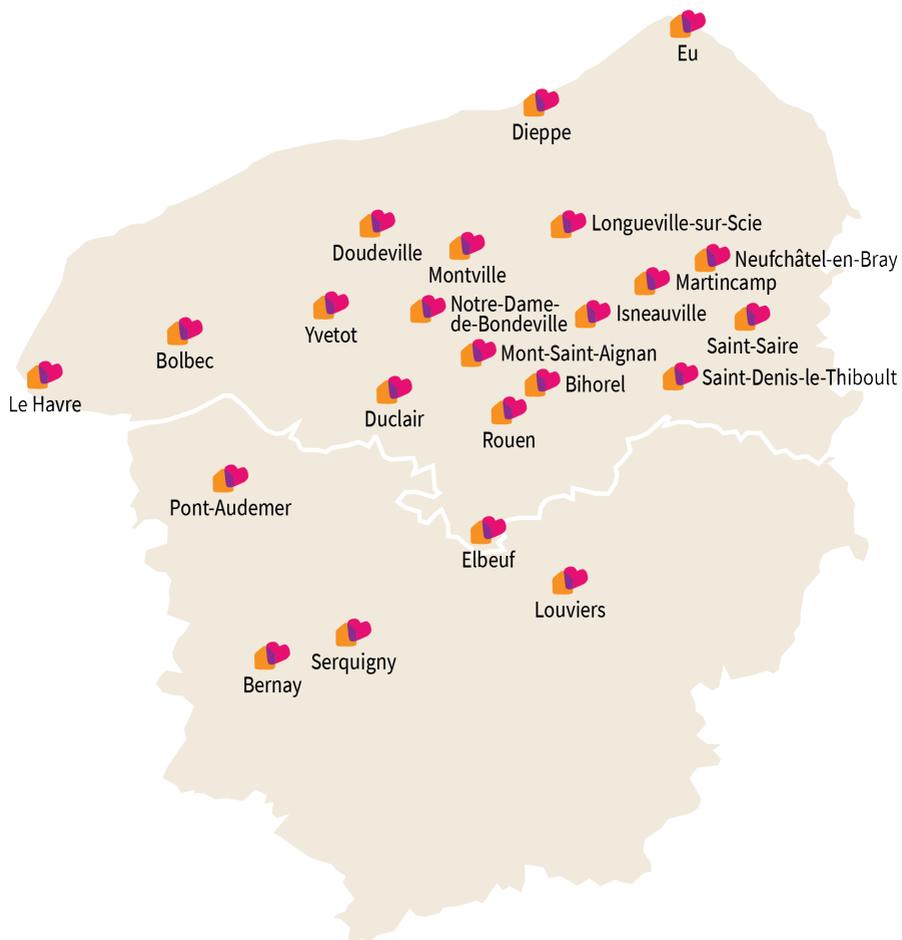
Une coopération-coordination des acteurs concernés par la jeunesse, et notamment les services de santé,

Une meilleure articulation du pilotage de la Protection de l'Enfance, entre État et départements,

Une plus forte concertation des collectivités avec les services habilités, à partir des ODPE (Observatoires Départementaux chargés de la Protection de l'Enfance),

Une refonte de la formation des travailleurs sociaux, fondée sur les besoins du terrain et les conditions actuelles d'exercice, et la reconnaissance salariale qui doit l'accompagner.





SIÈGE SOCIAL

📍 27 rue du Maréchal Juin - BP 137
76131 Mont-Saint-Aignan CEDEX

☎ 02 35 76 80 09

✉ siege.social@lesnids.fr



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR

WWW.LESNIDS.FR 

les nids 
fondation d'utilité publique